FO la force syndicale
FEDECHIMIE

LE SYNDICALISTE MILITANT FO

Les circulaires et accords de branche sont disponibles sur notre site

N°151 CIRCULAIRE CAOUTCHOUC *Le 08 Avril 2019*

Pas d'accord salaires pour 2019

Cela faisait bien longtemps qu'un accord sur les salaires minima de la branche n'avait pas été validé. En effet, cette année, même la CFDT, pourtant habituée à signer tout et n'importe quoi, n'a pas validé la dernière proposition de la chambre patronale.

Trop loin de revendications n'étant pourtant pas infondées, la chambre patronale a fait son ultime proposition en deçà de l'augmentation pourtant faible…du SMIC.

Pour notre part, nous n'avons pas fait de propositions puisque l'accord sur la création de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation n'est toujours pas conclu et de ce fait, tous les accords négociés dans la branche ne peuvent être étendus. Ce qui implique que seuls les salariés des entreprises adhérentes à la chambre patronale pourraient prétendre à ces éventuels accords.

Pour Force Ouvrière, il nous parait inconcevable de ne négocier que pour ces entreprises sachant que pour la plupart, les grands groupes, leurs accords sont plus favorables que ceux de la branche.

A Force Ouvrière, nous négocions pour TOUS les salariés !

Une, peut-être, ultime réunion sur l'accord CPPNI devait se tenir le 27 mars dernier. Lors de celle-ci, la chambre patronale voulait nous accoler un second thème sur la création d'un : « Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences » de la filière automobile. Nous **avons, comme de coutume, refusé** de négocier deux thèmes lors d'une même réunion et de ce fait, la chambre patronale a privilégié l'EDEC, source de revenus pour les entreprises.

Une nouvelle fois, les patrons « nantis », ont choisi d'aller à la pêche aux fonds pour la formation professionnelle, leur permettant ainsi de ne pas les débourser plutôt que de conclure un accord CPPNI qui permettrait « d'étendre » tous les accords de branche notamment celui sur les salaires, que les salariés des entreprises non adhérentes à la chambre patronale attendent avec impatience chaque année afin de voir leur pouvoir d'achat augmenter… légèrement.

La prochaine réunion qui, normalement devrait traiter l'accord CPPNI, a été programmée au 25 avril 2019.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE
ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE
60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 -
Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - http://www.fedechimie-cgtfo.com